



Le compostage partagé

Scannez-moi

Suivez-nous

Qu’est-ce que le compostage ?

Nos amis les p’tites bêtes du compost

Comment composter sur un site partagé?

Que composter en site partagé?



SMICTOM
DE LA PLAINE DIJONNAISE

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets organiques tels que les épluchures de légumes, restes de repas ou déchets du jardin.

Les matières sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, etc…) et des organismes de plus grande taille (lombrics, cloportes, etc…). Les déchets perdent peu à peu leur aspect d'origine pour devenir du compost.

Le compost est en engrais naturel. En plus d'être riche en nutriments, il améliore la structure du sol, favorise la rétention d'eau et stimule la croissance des plantes.

Nos amis les p'tites bêtes du compost

Tous les décomposeurs « n'habitent » pas le tas de déchets au même moment. Ils interviennent à différents stades de la dégradation de la matière organique. Leurs actions sont complémentaires : certains fragmentent les déchets pour que les autres les assimilent plus facilement. Les excréments des uns deviennent la nourriture des autres…



Les bactéries interviennent en premier. Leur travail produit de la chaleur et de la vapeur d'eau se forme: le tas de déchets perd du volume

Les champignons, cloportes, acariens… s'attaquent aux déchets plus grossiers mais déjà humidifiés et plus ramollis





Les collemboles, les vers de compost (rouges épigés)… continuent la dégradation des matières fibreuses. Ils s'attaquent également à certains micro-organismes tels que les champignons et les bactéries

Les bactéries continuent leur travail dans les excréments des autres organismes. Le compost s'affine!







Les habitants du compost sont comme nous!

Pour vivre, ils ont besoin d'oxygène et d'eau!



C'est pourquoi il faut brasser (remuer, mélanger) régulièrement le compost. Le but est d'apporter suffisamment d'oxygène.





SMICTOM
DE LA PLAINE DIJONNAISE

Comment composter en site partagé ?

1 Trier

1- Je trie ce qui est compostable ou non. Le composteur n'est pas une poubelle, mais la maison de merveilleux insectes décomposeurs



2 couper

2- Je découpe en morceaux les gros déchets (pomme de terre, ananas, tranche de pastèque…). La décomposition est plus rapide et le compostage facilité. Les insectes n'aiment pas les grosses parts



3 Déposer

3 - Je dépose le contenu de mon bioseau dans le bac d'apport selon les règles affichées.



4 Etaler

4 - J'étale mes nouveaux déchets en surface à l'aide de la griffe à main. Etaler et mélanger les nouveaux déchets permet d'éviter les blocs d'aliments qui moisiraient au lieu de se composter.



5 recouvrir

5 - Je recouvre les biodéchets de matière sèche (broyat). Le Broyat sert de structurant afin de laisser le compost respirer et absorbe l'excès d'humidité.



Pour plus d'informations je me rends sur le site du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise ou contacte le référent de site aux coordonnées mentionnées sur le site

Scannez-moi



SMICTOM
DE LA PLAINE DIJONNAISE

Que composter en site partagé ?





Fruits et légumes abimés coupés en morceaux



Epluchures de Fruits et légumes



Reste de repas



Thé avec ou sans sachet (sauf sachet plastique)



Café, avec ou sans filtre



Agrumes coupés en petits morceaux



" Mauvaises herbes " sans graines



Fleurs et plantes fanées coupées en morceaux



Coquilles d'œufs écrasées



Coquilles de fruits de mer



Gravier, sable, cailloux



Os, arrêtes



pain



Mégots



Viande et poisson **CRUS**



Serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, carton
(se composte en composteur individuel uniquement)





Brindilles, branchages
(se composte en composteur individuel uniquement)



Tonte de gazon
(se composte en composteur individuel uniquement)



Huiles



Capsules de café en plastique ou métal



Cendres, charbons



Poussières d'aspirateur



Sacs "soi-disant compostable"



Grosses branches

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

Service Prévention déchets & compostage

Preventionverte.smictom@gmail.com Tél : 03.45.42.73.87

Site web : www.smictom-plainedijonnaise.fr